

Conditions générales de vente et de participation au Programme Porsche Experience

En date du 01/01/2025

Préambule

Porsche France SAS au capital de 3 048 980 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 348 567 504 et dont le siège social est situé 25-29 quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine invite depuis 2015 l'ensemble de ses clients ayant fait l'acquisition d'un véhicule neuf dans le réseau officiel de Centres Porsche français (Andorre & Monaco) à participer à une journée au sein du Porsche Experience Center Le Mans appelé Programme Porsche Experience et ayant pour objectif de faire découvrir la marque et d'essayer un véhicule comparable à celui acheté par le client.

1 Objet

Les présentes conditions générales sont conclues entre Porsche France SAS et toute personne Cliente au Programme Porsche Experience (ci-après « le Client »).

Porsche France sous-traite l'organisation de ces journées à l'Automobile Club de l'Ouest en tant qu'opérateur du programme. La réservation et la participation au Programme Porsche Experience (aussi dénommé « PPE » ou « stage ») impliquent l'adhésion irrévocable du Client aux présentes conditions générales. Les conditions générales pouvant faire l'objet de modifications, les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site « <https://ppe.porsche-experience-center.fr/faq> » à la date à laquelle la réservation est effectuée par le Client.

2 Réservation

La réservation peut être faite par le client à réception de son invitation par mail sur le site internet <https://ppe.porsche-experience-center.fr/login> -en utilisant son adresse e-mail comme identifiant et en générant un mot de passe- ou en contactant le standard du Porsche Experience Center par téléphone ou par mail.

Tel : +33 (0)2 43 400 911

E-mail : info@porsche-experience-center.fr

L'invitation au programme PPE est valable 3 mois à compter de la date de délivrance de l'invitation par Porsche France et ne peut faire l'objet d'une cession, à quelque titre que ce soit, par le Client.

En cas de réservation via le site internet, le Client s'identifie à l'aide de son adresse e-mail sur le site <https://ppe.porsche-experience-center.fr/login>, sélectionne la date à laquelle il souhaite bénéficier du PPE parmi les choix possibles et remplit les renseignements demandés. En cas de sélection de l'option supplémentaire payante (accompagnateurs supplémentaires), il effectue le paiement en ligne.

La commande est reconnue comme ferme et définitive lorsque le client confirme son inscription et valide son paiement pour la ou les options(s) supplémentaire(s) ajoutée(s) s'il y en a.

Si le Client est en situation de handicap et qu'un véhicule adapté à la réalisation du Stage est nécessaire, le Client doit contacter le Porsche Experience Center au 02.43.400.911 ou sur info@porsche-experience-center.fr pour réaliser l'inscription.

3 Prix et paiement

3.1 Prix

Les prix incluent les prestations en options qui sont détaillées au moment du parcours de réservation en ligne. Tous les prix sont indiqués en Euros T.T.C (toutes taxes comprises).

3.2 Paiement

Porsche France SAS accepte uniquement le règlement par carte bancaire ; sont acceptées toutes les cartes bancaires françaises ainsi que les cartes Eurocard/Mastercard et Visa internationales.

3.3 Sécurité de paiement

Lorsque le règlement est effectué en ligne, il est réalisé via une zone de paiement sécurisée.

4 Report de date / Annulation / Force majeure

Toute demande de report de date ou d'annulation doit être notifiée au Porsche Experience Center au minimum 30 jours avant la date du PPE par email ou téléphone aux coordonnées suivantes :

Tel : +33 (0)2 43 400 911
info@porsche-experience-center.fr

Passé ce délai, aucun report ne pourra être accepté et aucun frais éventuel d'inscription ne pourra être remboursé. Une seule demande de report peut être effectuée. Toute annulation est ferme et définitive.

Si le client annule 2 fois de suite son inscription, son invitation ne sera pas renouvelée.

Porsche France SAS se réserve le droit de reporter ou d'annuler le Programme Porsche Experience en raison de problèmes techniques, de sécurité ou d'organisation dûment justifiés. Dans ce cas, le Client sera informé par email et les frais d'inscription seront intégralement remboursés au Client à l'exclusion de toute autre indemnité quelle qu'elle soit. Le Client pourra ensuite sélectionner une nouvelle date pour bénéficier du PPE.

En cas de survenance d'un cas de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil, empêchant le Client ou Porsche France SAS d'exécuter ses obligations, l'exécution desdites obligations sera de plein droit suspendue, à moins que le retard qui résulterait de l'empêchement soit tel qu'il justifie la résolution du contrat. En cas d'empêchement définitif, le contrat sera résolu de plein droit et les parties seront libérées de leurs obligations, sans que cela donne droit au versement d'une quelconque indemnité. La résolution sera notifiée par écrit.

A ce titre, les conditions climatiques qui empêcheraient Porsche France SAS et l'Automobile Club de l'Ouest d'exécuter leur prestation en toute sécurité sont considérées comme un cas de force majeure suspendant les obligations de Porsche France SAS et justifiant la résolution du contrat de plein droit et sans indemnité. Dans un tel cas, le Client pourra sélectionner une nouvelle date pour bénéficier du PPE.

En cas d'annulation de la commande du véhicule neuf par le client, Porsche France s'autorise à annuler également l'invitation dont il aurait pu bénéficier, et ce même après son éventuelle inscription au programme.

5 Participation au Programme Porsche Experience

Le Programme Porsche Experience se déroule principalement sur le Circuit Maison Blanche au Mans (72), et sur routes ouvertes.

5.1 Conditions de participation

Pour prendre le volant, le Client doit être en possession d'un permis de conduire pour véhicules de tourisme en cours de validité au jour du stage. La présentation de l'original dudit permis sera impérativement demandée le jour de réalisation de l'activité.

Si vous possédez un permis de conduire en cours de validité obtenu en dehors de l'Espace Economique Européen (E.E.E) ou que vous possédez un permis Britannique postérieur au 01/01/2021, merci de vous munir d'un permis international et/ou d'une traduction officielle en français dudit permis, ces documents originaux ainsi que le permis étranger original devront être présentés

impérativement le jour de l'événement. En cas de non-présentation dudit permis, Porsche France SAS annulera la participation de la (des) personne(s) concernée(s) sans que le client ne puisse prétendre au remboursement ou au report de la prestation.

Un accompagnateur par invité sera autorisé à participer aux activités de roulage en tant que passager (à partir de 16 ans) ou copilote (sur présentation du permis de conduire).

Les accompagnateurs de moins 16 ans ont uniquement accès au bâtiment (pas d'accès en bord de piste). A partir de 12 ans et sous réserve de la signature par le parent responsable d'une autorisation parentale et décharge de responsabilité, les enfants pourront participer aux activités de roulage soumises à la réglementation routière en tant que passager mais leur présence n'est pas autorisée pour toute activité en piste compte tenu de la réglementation du circuit des 24H du Mans. Les enfants sont sous la responsabilité des parents pendant toute la journée. Aucune garderie n'est prévue ni disponible.

Les animaux de compagnie sont autorisés dans l'enceinte du bâtiment uniquement (accès interdit aux véhicules et à la piste) sous réserve qu'ils soient encadrés par leur propriétaire et que leur comportement ne vienne pas gêner les autres participants. Aucune garde n'est prévue par le centre. Pour rappel, le gardien -ici le propriétaire- de l'animal est responsable pour les éventuels dommages que celui-ci pourrait causer.

5.2 Horaires

Le Client s'engage à respecter scrupuleusement les horaires définis pour la réalisation du Programme Porsche Experience ; tout retard entraînera une réduction du temps de roulage ou de la durée de la session prévue.

Pour information, les horaires d'accès réglementaires aux activités de roulage sur le circuit sont les suivants :

9h00 -11h55 et 14h00 -17h55 en fonction de la session choisie.

5.3 Conditions de sécurité

Le Client devra se conformer à l'ensemble des règles de sécurité liées à cette activité et aux règles d'utilisation de la piste fournies par l'Automobile Club de l'Ouest, au cours d'un briefing sécurité obligatoire ainsi qu'à toutes les instructions données par les instructeurs au cours du stage. Les vitesses maximales seront imposées par les instructeurs durant chaque session et devront être impérativement respectées. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. Le port d'un pantalon et de chaussures fermés est obligatoire.

Le Client est informé qu'il est formellement interdit de consommer de l'alcool, des stupéfiants ou toute autre substance contre-indiquée lors de la conduite automobile. Porsche France et/ou l'Automobile Club de l'Ouest se réserve le droit de contrôler le taux d'alcoolémie des participants à tout moment à l'aide d'un éthylomètre. Si le stagiaire refusait de se soumettre à ce contrôle ou si le résultat dépassait les 0g/l d'alcool dans le sang, Porsche France et/ou l'Automobile Club de l'Ouest se réserve le droit de refuser la participation du stagiaire concerné à la journée sans qu'aucun remboursement même partiel ne puisse être effectué.

Les essais pourront être interrompus à tout moment par un responsable de l'Automobile Club de l'Ouest ou de Porsche France SAS si celui-ci estime que les conditions de sécurité ne sont plus réunies et ce, pour quelque cause que ce soit. La mise à disposition de la piste pourra être annulée ou interrompue à tout moment si les conditions de sécurité ne sont plus réunies et ce, pour quelque cause que ce soit.

Tout manquement aux obligations de sécurité ou aux règles d'utilisation de la piste donnera lieu à un avertissement par l'instructeur responsable du stage.

En cas de non-respect des consignes de sécurité par le Client, la responsabilité de Porsche France SAS ne saurait être engagée.

Pour des questions de sécurité, l'accès au circuit est interdit aux enfants de moins de 16 ans ainsi qu'aux animaux de compagnie.

6 Infractions au Code de la route

En cas d'utilisation sur la voie publique des véhicules mis à disposition du Client par Porsche France SAS, le Client sera responsable de toute infraction au code de la route dans laquelle le véhicule mis à disposition serait impliqué. Le Client responsable de l'infraction en supportera toutes les conséquences, tant juridiques que financières, et s'engage par conséquent à régler les amendes fixées pour les contraventions correspondantes dès que celles-ci deviendront exigibles. En cas de contravention, Porsche France sera dans l'obligation de transmettre aux autorités les coordonnées du Client responsable de l'infraction (article L.121-6 du Code de la route).

7 Assurances

7.1 Assurance Porsche et souscription d'une assurance par le Client

Les véhicules Porsche mis à disposition sont assurés pour les dommages aux véhicules avec franchise de 2 500 € par sinistre à la charge du Client en cas de détérioration du véhicule. La responsabilité civile est couverte par Porsche France SAS en tant qu'organisateur.

7.2 Information sur l'intérêt de souscrire une assurance

Le Client reconnaît avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels (« assurance individuelle accident ») auxquels la pratique sportive peut l'exposer et avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du code du sport rappelées ci-après : « **Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.** ».

8 Protection des données personnelles

Vous êtes informé que Porsche France SAS, en tant que responsable de traitement au titre du Règlement UE 2016/697 (RGPD), met en œuvre un traitement de données à caractère personnel (en particulier les données d'identification – noms et prénoms – et de contact).

Ces données sont traitées afin d'améliorer le suivi client et d'assurer la bonne réalisation du Programme Porsche Experience uniquement par Porsche France ainsi que, par convention expresse, par ses sous-traitants (l'Automobile Club de l'Ouest, l'Event, Driving Evolution, Viga, Valentin Blois).

Votre compte et vos données seront automatiquement supprimées (anonymisation) après une période de trois (3) ans d'inactivité (absence de connexion et de réservation).

Vous disposez, pour les données vous concernant, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression, d'un droit de limitation de leur traitement, d'un droit à leur portabilité, d'un droit de définir des directives pour régir leur sort suite à votre décès, ainsi que d'un droit d'opposition pour motifs légitimes ou d'opposition à la prospection commerciale (en application notamment de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée). Vous disposez par ailleurs du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (Commission Nationale Informatique et Libertés – Cnil).

Pour exercer ces droits, veuillez adresser une demande écrite soit par courrier postal à l'adresse suivante :

Porsche France SAS
– RGPD –
25/29, quai Aulagnier
92600 Asnières-sur-Seine

soit par e-mail à l'adresse suivante :

rgpd@porsche.fr

Un justificatif d'identité pourra vous être demandé en cas de doute raisonnable sur votre identité.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données et vos droits, vous pouvez consulter la Politique de Confidentialité disponible sur www.porsche.com/france/privacy-policy/.

9 Droit applicable, compétence

Le contrat est soumis à tous égards au droit français. Tout litige relatif à son interprétation, son exécution ou sa terminaison qui n'aurait pu être résolu amiablement sera soumis aux juridictions compétentes du Mans.